



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE

N° Spécial

18 Juillet 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial MVCS du 18 Juillet 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE	Page
SPMV N° 2018-3	17.07.2018	Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n°SPMV- 2016-2 du 24/10/2016 portant composition et fonctionnement des conseils citoyens de la ville de Colombes	3

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE

Arrêté préfectoral n° SPMV-2018-3 du 17/07/2018 modifiant l'arrêté préfectoral n°SPMV-2016-2 du 24/10/2016 portant composition et fonctionnement des conseils citoyens de la ville de Colombes

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu la loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

Vu le décret N°2014-767 du 3 juillet 2014 fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu le décret N°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu « le cadre de référence des conseils citoyens » édité par le ministère du droit des femmes, de la ville et de la jeunesse et des sports du mois de juin 2014 ;

Vu l'avis de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine rendu le 14/09/2016 ;

Vu l'avis de la commune de Colombes rendu le 14/09/2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SPMV-2016-2 du 24/10/2016 portant composition et fonctionnement des conseils citoyens de la ville de Colombes

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2016 est modifié comme suit :

Sont désignés membres du conseil citoyen de la ville de Colombes sur la base du volontariat

Quartier Petit Colombes

Collège d'habitants : 7 titulaires

NOM	PRENOM	ADRESSE
GAYE	Aweli	329 rue du Président Salvador Allende
HNIDA	Rabia	157 rue Jules Ferry
LE MOIGN	Nicolas	6 rue Marguerite Yourcenar
MASSARI	Fabien	4 rue Marguerite Yourcenar
PAZ	Yasmina	5 rue Marguerite Yourcenar

SISSOKHO	Terenako	185 Bd Charles de Gaulle
VIGIER	Cathy	1 rue Racine

Collège des associations et acteurs locaux recrutés sur la base du Volontariat : 5 titulaires

Titulaire	suppléant	Structure
MEDDOUR Yasmina	MIHOUB Fadila	Association Amicale des 226 Unis
TOGNOLI Francis	BRAHMIA Anita	Association Amicale Vanille Fraise
LORENT Thierry	FEBVRE Martine	Association Cave à Théâtre
BENAOUICHA Redha	DUCHENE Magali	Association centre social Petit-Colombes
KONTE Mamadou		Association bureau du conseil de quartier

ARTICLE 2 : Le préfet des Hauts-de-Seine, le président de l’Etablissement public territorial Boucle Nord de Seine et le Maire de la ville de Colombes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 17/07/2018

Le Préfet

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>